

undefined - mardi 25 avril 2023

Guiers - Pays des Couleurs

CREYS-MÉPIEU

Conseil municipal : les nouveaux tarifs du péricolaire approuvés



Marie-Alice Audebram a présenté le programme du piano itinérant au conseil municipal.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé, entre autres, les nouveaux tarifs concernant le péricolaire et la restauration.

Le conseil municipal s'est tenu à la mairie, jeudi 20 avril.

Il a approuvé les nouveaux tarifs d'accès aux services de péricolaire et de restauration pour 2023/2024 : 4,20 € pour un repas, 2,18 € pour le forfait de garde. Le péricolaire est facturé selon le quotient familial, de 1,68 € à 2,80 €.

Le maire, Olivier Bonnard, a proposé au conseil municipal de délibérer pour faire appel au service emploi du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Isère, afin de renforcer un poste administratif à mi-temps, les lundis et mardis, pour une durée de 12 mois.

Le conseil a voté favorablement pour déclarer l'état d'abandon manifeste de la maison dite Radix, située sur la parcelle cadastrée 291 section AB, à Pusigneu et d'en poursuivre l'expropriation au profit de la commune, pour de la restauration à des fins d'habitat.

Les élections sénatoriales se dérouleront le 24 septembre. Un conseil municipal est fixé au 9 juin pour la désignation des grands électeurs. Pour Creys-Mépieu, cinq grands électeurs appartenant au collège des élus municipaux seront élus par leur conseil, ainsi que trois suppléants. Le maire quant à lui votera en tant que conseiller départemental.

Le conseil municipal a répondu favorablement à la demande d'attribution d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 3 000 €, à l'association ISA, pour l'achat d'un minibus destiné au transport de quatre personnes handicapées.

La commune a eu l'occasion de commander du petit matériel vélo via un achat groupé lancé par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Deux stations de réparation et deux pompes à pied seront livrées en septembre, subventionnés par le dispositif européen Leader et la CCBD, à hauteur de 80 % du montant, avec un reste à charge pour la commune de Creys de 1 080 €. Ce matériel sera installé sous les préaux de l'école de Creys et de la place de Faverges.

Les appels d'offre sont lancés pour l'aménagement de la voie verte jusqu'à la ViaRhona, à Faverges.

Une réunion avec la gendarmerie a eu lieu, en vue de l'installation de caméras de surveillance.

Philippe Giroud a informé que les pièges ont été reçus pour les frelons asiatiques. La population doit signaler la suspicion sur le site Internet www.frelonsasiatiques.fr ou à défaut, contacter Philippe Giroud.

Une réunion d'information aura lieu le 4 mai, à 18 heures, pour les riverains de la route de Concharbin en vue des travaux de Daleigneu.

La cérémonie du 8-Mai, débutera à 11 heures, au Monument aux Morts de Faverges.

Prochain conseil municipal : vendredi 9 juin, à 18 h 30.